

République française

Département de la Lozère

COMMUNE DE LA CHAZE DE PEYRE

Séance du 12 décembre 2016

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 05/12/2016

L'an deux mille seize et le douze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Denis GRAS

Présents : 10

Présents : Denis GRAS, Michelle BASTIDE, François ESTEVENON, Frédéric MONTANIER, Jean-Marc BRUGERON, Arnaud BRINGER, Nicolas VELAY, Marcelle ROUQUET, Jean-Philippe MACHARD, Catherine REVERSAT-PINTENET

Votants: 11

Pour: 11

Représentés: Hervé COURNUT par Nicolas VELAY

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance:

Objet: CONTRAT TERRITORIAL 2015-2017 : avenant 2016 - DE_16_12_12_04

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un contrat territorial pour la période 2015-2017 a été signé le 12 janvier 2016 pour le territoire de la Terre de Peyre ;

Compte tenu de l'avancement des projets constatés en 2016, le Département de la Lozère a proposé un avenant 2016 au contrat territorial et a délibéré favorablement en commission permanente du 10 novembre 2016 sur celui-ci. Cet avenant modifie la maquette initiale en prenant en compte les évolutions des soutiens du Département aux projets du territoire.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2015 approuvant le contrat territorial 2015-2017 initial ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet d'avenant 2016 au contrat territorial 2015 - 2017 ci - après annexé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire, Denis GRAS

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/12/2016 048-214800476-20161212-DE_16_12_12_04-DE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 13/12/2016
et publié ou notifié
le 13/12/2016